

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- ★ Monument historique - AC1
- perimètre de protection MH - AC1
- Réseau ferré - T1
- PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles.
- PT1 - Protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

INFORMATIONS

- Bois et forêts soumis au régime forestier
- ZNIEFF Type 1
- ZNIEFF Type 2
- Natura 2000 - ZSC
- Chemin inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Exposition au plomb :
L'ensemble du département est classé zone à risque
L'arrêté préfectoral du 02/05/2001 en précise l'application

Sources de données : DDT 01 / SNCF / DREAL Rhône Alpes / ONF /
CD01 / TDF / STAP / France Télécom
Fond de plan : origine Cadastre © droits de l'Etat réservés

Avertissement : le plan ci-contre est produit par la DDT de l'Ain sur la base d'informations collectées auprès de différents services gestionnaires.
L'identification de l'ensemble des servitudes potentielles sur un territoire communal n'étant jamais acquise, la DDT ne peut garantir la stricte exhaustivité de l'ensemble des servitudes présentées sur le plan.
Pour tout renseignement complémentaire sur les servitudes en vigueur l'utilisateur devra se reporter aux textes réglementaires correspondants.



Direction départementale
des territoires de l'Ain
23 rue Bourgmayeur CS 90410
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

PRÉFET DE L'Ain

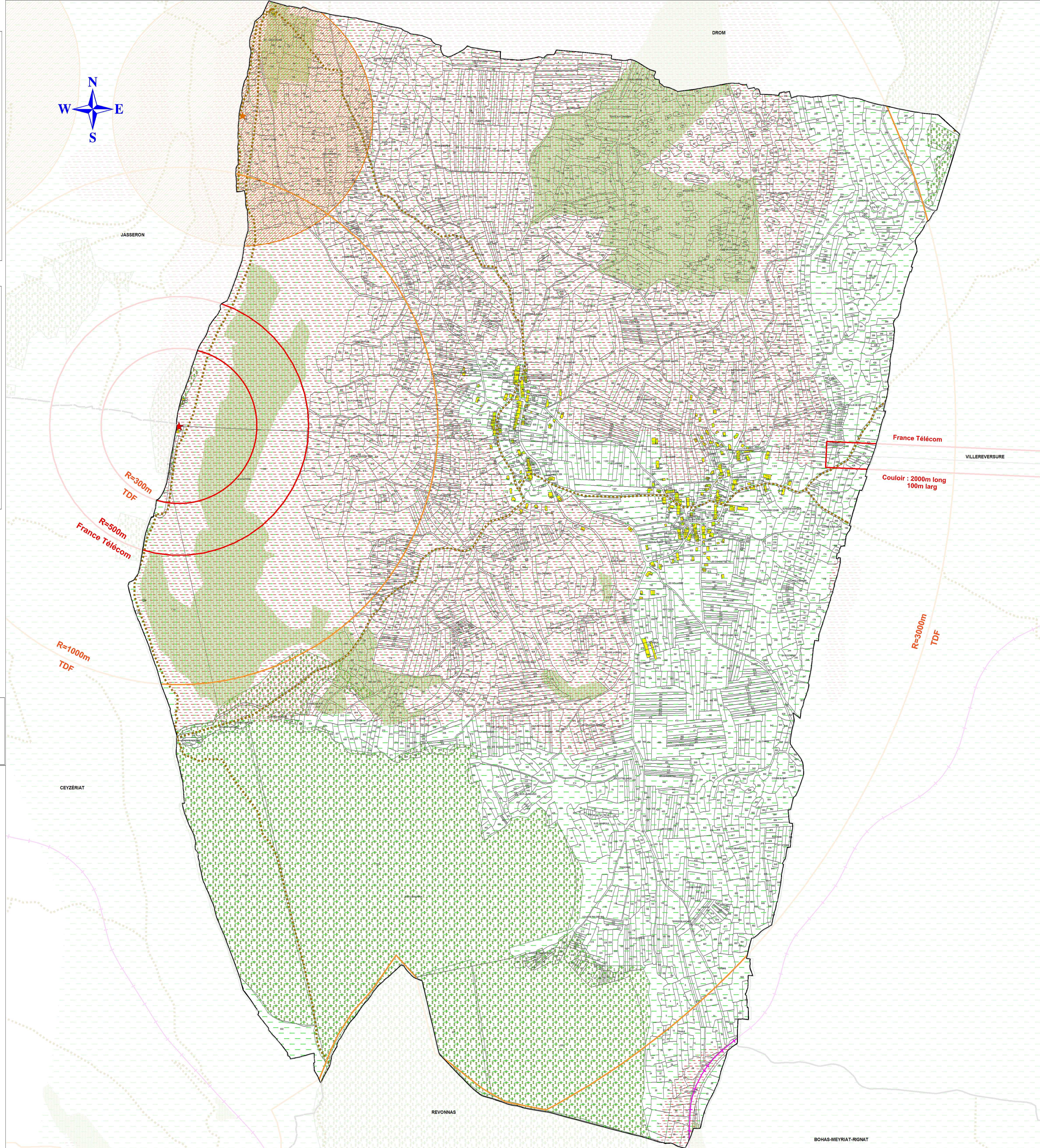
Service Connaissance Etudes et Prospective
Unité SIG

Plan local d'urbanisme

Plan de servitudes
et d'informations

Commune de Ramasse

Echelle : 1/ 5000
Date de réalisation :05/01/2016
Actualisé le :
Actualisé le :
Actualisé le :



BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT